

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 mars 2015

2015 DAC 107 Contrat de coédition avec les Editions Belin pour l'édition de l'ouvrage Le Paris du Moyen Âge (4. 000 euros).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 mars 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose de signer un contrat de coédition avec les Éditions Belin ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer le projet de contrat joint en annexe.

Article 2 : La dépense qui revient à la Ville sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2015, mission 341, rubrique V324, chapitre 011, nature 6236.

Article 3 : La recette sera imputée sur le budget de fonctionnement 2015 et suivants de la Ville de Paris, mission 341, rubrique V324, chapitre 77, nature 7788.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO